

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 5 juillet 2021

Présents : M. Kepa, M^{me} Maunoury, M. Bérel, M^{me} Bouteiller, M^{me} Lemarchand, M^{me} Kiszko, M. Benoît, M. Gasnier, M. Geffroy, M^{me} Fichet-de-Clairfontaine, M^{me} Dunbar, M^{me} Prosper, M^{me} Besançon, M. Faucher.

Pouvoirs : M. Blais à M^{me} Maunoury, M^{me} Knedlik à M^{me} Kiszko, M. Roussel à M. Benoît.

Absents excusés : M. Defenouillère, M. Marie.

- Moment de recueillement à la mémoire de Monsieur Marcel Bidault, Conseiller Municipal de 1989 à 2001, ancien Président du Comité des Fêtes et Dirigeant de la Sportive. Une rétrospective de son parcours est dressée par Monsieur le Maire et Monsieur Gasnier, ancien Maire.

- Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 31 mai 2021.

- Communication de Monsieur le Maire au titre de sa délégation permanente :

Construction d'une Maison des Loisirs et d'un RAM, acceptation des devis suivants :

- SAUR (raccordement eau potable, 2 375,11 € HT) ;
- SMI (protection incendie, 3 259,91 € HT) ;
- JARDIN SARL (travaux extérieurs complémentaires, 9 492,65 € HT) ;
- SCF (vidéoprojecteur et caméras, 2 318,29 € HT) ;
- SCF (modification bloc sanitaire RAM, -3 327,45 € HT).

- Cession par la Commune d'une bande de terrain de 218 m², Chemin de la Gare, à deux particuliers dont les propriétés débordent sur le domaine public (187 m² + 31 m²). Accord unanime sur le principe de la vente. Prix fixé à 5 €/m². (2 abstentions : M. Gasnier n'est pas d'accord sur le prix de cession ; M^{me} Dunbar)

- Refus d'autoriser la constructibilité de deux parcelles situées Rue Louis Bouillard/Chemin d'Aisy, compte tenu de leur enclavement et de l'absence d'accès.

- Demande de subvention au titre des « Amendes de Police », en vue des travaux d'aménagement de sécurité Rue du Marché.

- Décision de se positionner pour le recrutement aidé d'un jeune diplômé en CDD, dans le cadre du nouveau dispositif « Volontariat Territorial en Administration ».

Questions diverses :

- projet d'acquisition d'abris-voyageurs à installer Rue du Général Leclerc (M. Kepa) ;
- nécessité d'un passage piétons Rue du Général Leclerc, à hauteur de l'EHPAD (M^{me} Prosper) ;
- présentation du bulletin municipal « *Potigny infos* » N° 5 (M^{me} Lemarchand).

Séance levée à 20h10.